

COMPTE-RENDU DU COMITE

SIA Val de Mauchère - le 04 avril 2017

Etaient présents : MMES CHONE Marie-France, DOUGOUD Jeannine, HUGO-SIMON Isabelle, MAURICE Françoise, MM AUBERTEIN Hubert, BOUSSET Jean-François, DUMAS Patrice, GERARDIN Daniel, TREVIGLIO Alain.

Pouvoir : M. FOLLEREAU Vincent donne pouvoir à M. TREVIGLIO Alain

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN
Secrétaire de séance : Isabelle HUGO SIMON

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Décision(s) du Président
- Budget Primitif 2017
- Questions diverses

1 - Approbation du dernier compte-rendu

M. le Président demande au Conseil s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 22 mars 2017 :

Isabelle HUGO SIMON : souhaite qu'on enlève la phrase : « cela n'a rien à voir avec le vote du budget » car elle ne reflète pas ce qu'elle a dit.

Daniel GERARDIN : n'est pas d'accord avec la phrase : « Suite à une remarque de M. BOUSSET aux membres de Malleloy, M. GERARDIN affirme « je n'aime pas les sarcasmes, je vote contre le budget moi aussi! ». Cela s'est dit dans le sens inverse.

Alain TREVIGLIO souhaite qu'on enlève les guillemets pour « leur » logique car cela porte à jugement, ainsi que le mot « ironisera » pour la même raison. De plus il ne se souvient pas avoir dit : « attention tu n'as pas délégation de signature » à M. FOLLEREAU.

2 - Décisions du Président :

Pas de décision prise depuis la dernière réunion.

3 – Vote du budget primitif 2017

M. le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif 2017 Mme DOUGOUD fait remarquer qu'on ne lui a pas demandé son avis avant de finaliser le nouveau budget proposé au vote, notamment à propos des PC.

M. AUBERTEIN explique que depuis le début de ce mandat, il est très difficile d'avoir les arrêtés de permis de construire de la commune de Malleloy (mail, courrier..) et qu'à ce jour le secrétariat n'a reçu aucun arrêté des lotissements de la Cheneau et du Pré la Saule.

Mme DOUGOUD veut qu'on mette 38 dans le BP mais M. AUBERTEIN reste sur sa position car il pense que le budget ne serait pas sincère. Elle avance qu'à la vue des futurs travaux, il vaudrait mieux augmenter les recettes qui vont de toutes manières arriver si ce n'est pas cette année c'est l'année prochaine. Elle n'est pas d'accord sur les -60 000€ au chapitre 23 article 2315 du BP.

M. TREVIGLIO aimerait être avisé du suivi de la facturation des raccordements.

M. le Président propose à l'assemblée délibérante de voter ledit Budget au niveau des chapitres.

BUDGET 2017	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRIMITIF :		
. Fonctionnement	426 316.69 €	426 316.69 €
. Investissement	362 314.38 €	362 314.38 €
TOTAL BUDGET	788 631.07 €	788 631.07 €

Après en avoir délibéré et après avoir présenté chaque chapitre au vote, les membres du Comité, adopte tous les chapitres du BP 2017 à l'unanimité, exception faite des chapitres 70 (RF), 21 (DI) et 021 (RI) qui seront adoptés avec 9 voix pour et 1 abstention (Mme DOUGOUD Jeannine)

4 – Questions diverses

Mme DOUGOUD demande de voir la copie du courrier de demande de subvention. Courrier lui est fourni immédiatement.

Mme DOUGOUD veut venir voir les factures fournisseurs 2016, afin de savoir ce qui est dépensé pour Malleloy. Elle rappelle que c'est un droit. M. AUBERTEIN pense que l'on doute de son honnêteté.

M. AUBERTEIN explique qu'il est allé à une réunion en préfecture le 30 mars dernier concernant le transfert de compétence eau/assainissement.

Il a surtout été question de modifications juridiques, de la GEMAPI et de la renaturation des cours d'eau. Le sujet des syndicats se trouvant sur plusieurs EPCI (Communauté de communes) a aussi été abordé.

Plus de questions diverses.

La séance est clôturée à 19h15.